

Bastia, u 3 di settembre di u 2019

CARTULARE DI STAMPA

Riintrata 2019 - 2020

Visite de Rentrée scolaire 2019-2020

du Président du Conseil exécutif de Corse

Marti, u 3 di settembre di u 2019, Bastia

Gilles Simeoni, Président du Conseil exécutif de Corse, Josepha Giacometti, Conseillère exécutive déléguée à l'éducation, à la formation, à l'enseignement supérieur, à la recherche, à la culture et au patrimoine, Lauda Giudicelli, Conseillère exécutive déléguée à la jeunesse, des sports, de l'égalité femmes-hommes, de l'innovation sociale et du handicap effectueront la rentrée des classes en présence du maire de Bastia, le mardi 3 septembre dans les écoles primaires de la ville de 8h30 à 11h30 .

Ils seront ensuite reçus par Pascal Tabanelli, proviseur de la cité Scientifique, Technologique et Professionnelle de Montesoru, pour un buffet déjeunatoire.

Ils se rendront sur le chantier du pôle des sciences pour une visite des travaux, puis participeront à la rentrée scolaire des élèves de première année « CAP cuisine et soins à la personne » de la cité technique et des élèves de 5ème du collège de Montesoru.

La Collectivité de Corse exerce des responsabilités essentielles dans les domaines de l'enseignement et de la formation professionnelle. Dès son installation, le Conseil Exécutif de Corse a exprimé sa volonté de faire de l'éducation l'une des priorités de son action. Cette ambition s'est traduite notamment par la détermination d'œuvrer résolument au service de l'épanouissement de la jeunesse insulaire et en faveur du développement de l'enseignement de la langue corse.

L'action de la Collectivité de Corse en matière d'éducation et de formation s'inscrit dans le cadre de compétences particulières exercées depuis 1982 - et renforcées en 2002, 2004, 2005 et 2013.

Cette journée sera l'occasion de présenter les nouveaux projets et les projets en cours de l'institution territoriale, dans les secteurs déterminants des bâtiments d'enseignement et de l'enseignement secondaire.

La rentrée scolaire 2019-2020

Si la rentrée scolaire 2019 est fortement marquée par l'ouverture, à Ajaccio, du nouveau collège du Stilettu en remplacement du collège des Padule, mais aussi par la mise en œuvre de la nouvelle sectorisation des collèges du « grand Ajaccio » et du « grand Bastia » adoptée en décembre 2018 par l'Assemblée de Corse, la Collectivité de Corse poursuivra sur l'ensemble du territoire insulaire les missions essentielles au service de tous les Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL) et de l'ensemble de la communauté éducative corse :

- la construction et l'entretien des bâtiments ;
- les transports scolaires ;
- le fonctionnement et l'équipement de chaque établissement ;
- l'accompagnement éducatif et la mise en œuvre de la carte des formations.

Afin de répondre aux transformations en cours (la réforme du lycée et de l'apprentissage, le développement du numérique, les nouvelles pratiques pédagogiques, le transfert des compétences relatives à l'information et orientation...), mais aussi d'offrir des conditions de vie et de travail adaptées, fonctionnelles et performantes, la Collectivité de Corse souhaite apporter, au-delà des aspects financiers, tout son savoir-faire à la fois dans la réflexion, mais aussi dans l'action au service de la réussite de tous les jeunes Corses.

Ainsi au cours de l'année scolaire 2019/2020, de nombreux chantiers seront menés, de façon concertée et partagée, avec l'ensemble de nos partenaires (communes, intercommunalités, services de l'État, représentants de la communauté éducative...), quelques exemples :

- une nouvelle contractualisation avec les EPL, prenant en compte les spécificités de chaque établissement, tout particulièrement les contraintes des établissements ruraux et de montagne ;
- l'équipement numérique, la maintenance des réseaux et des matériels ;
- la carte des formations et les moyens alloués par l'État ;
- le développement de l'enseignement de la langue corse ;
- l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments ;
- l'accessibilité des établissements tout particulièrement pour les personnes à mobilité réduite ;
- de meilleures conditions de restauration et d'hébergement (lutte contre le gaspillage alimentaire, mis en place de circuits courts...).

1. Les bâtiments d'enseignement

En matière d'enseignement initial, la Collectivité de Corse est devenue propriétaire, par transfert de compétences, d'un important patrimoine bâti, composé aujourd'hui de **47 établissements du second degré** : collèges, lycées d'enseignement général et établissements spécialisés.

La Collectivité de Corse s'applique principalement à mettre en œuvre les travaux immobiliers prévus par les lois de 1983, soit « la construction, la reconstruction, l'extension et les grosses réparations » de ces établissements.

Depuis 1983, le patrimoine a largement été remis à niveau. La Collectivité de Corse poursuit son effort d'amélioration et de renouvellement de l'appareil éducatif par :

- l'adaptation permanente aux capacités d'accueil, en fonction essentiellement de l'évolution démographique et de l'adaptation aux usages (demi-pension, internat) ;
- les aménagements nécessités par l'ouverture de nouvelles sections de formation ou les évolutions pédagogiques ;
- la construction ou la rénovation des équipements sportifs ;
- le suivi de l'évolution constante des technologies et des modes de fonctionnement (numérique, performances énergétiques...) ;
- la mise en conformité des infrastructures et des matériels, rendue nécessaire par l'arrivée de nouvelles normes (accessibilité, sécurité incendie, équipements de cuisine...).

Le 28 novembre 2018, l'Assemblée de Corse a ainsi adopté sur proposition du Conseil exécutif de Corse, un **Plan Pluriannuel d'Investissement** dans les EPLE de Corse pour la période 2018-2023, dont le cadrage financier prévoit une ouverture de crédits de paiements prévisionnelle d'un montant global **de 78,89 M€** sur la période.

Les chiffres clés :

Surface bâtie patrimoine EPLE : 316.135 m²

Budget 2019 Bâtiments d'Enseignement : 11,800 M€

Dont coût annuel travaux entretien et maintenance : 3 M€

Investissement : 10,950 M€ (après BS)

Fonctionnement : 0,850 M€

A. Les principales réalisations de l'année scolaire 2018-2019

Cismonte

Établissement		Travaux réalisés	Montant TTC
Collèges	Collège du Cap, Luri	Réfection de la clôture Mise en conformité électrique Réfection de la chaufferie Réfection de l'auvent (entrée) Divers travaux de MS	83 282 €
	Collège Maria Ghjentile, San Fiorenzu	Remplacement luminaires par du LED Réfection de la salle de techno Réfection d'une partie de la toiture (CDI) Réfection des sanitaires élèves Divers travaux de MS	117 719 €
	Collège Pasquale Paoli, L'Isula	Réfection des logements de fonction Étanchéité vie scolaire Réfection de la cuisine Remplacement luminaires par du LED Rénovation du plateau sportif	88 308 €
	Collège Jean Orabona, Calvi	Remplacement luminaires par du LED Réparation portail automatique Matériel de cuisine	13 101 €
	Collège Moltifau	Remplacement de la chaudière fioul Divers travaux de MS	28 639 €
	Collège Simon Vinciguerra, Bastia	Renforcement du plancher CDI Encoffrement descentes EP Remplacement de menuiseries Réhabilitation de 2 salles de cours	105 267 €
	Collège Giraud, Bastia	Remplacement luminaires par du LED Travaux divers de MS	57 030 €
	Collège Saint-Joseph, Bastia	Aménagements de locaux agents Travaux d'étanchéité Travaux de sécurisation – ouvrages métal	79 962 €
	Collège de Montesoru, Bastia	Travaux divers de MS	16 149 €
	Collège Campu Vallone, Bastia	Travaux divers de MS Clôtures internes Réfection silo de chaufferie bois	65 000 €
	Collège de Lucciana	Réhabilitation appartements de fonction (peinture, sol, électricité, plomberie...)	223 824 €

		Réhabilitation des sanitaire extérieurs élèves Réfection étanchéité Bâtiment D, logements de fonction, cuisine et réfectoire Remplacement éléments self froid Remplacement luminaires par du LED Remplacement de menuiseries extérieures	
	Collège Henri Tomasi, Penta di Casinca	Remplacement luminaires par du LED Réfection d'étanchéité Remplacement de menuiseries	35 762 €
	Collège Philippe Pescetti, Cervione	Remplacement luminaires par du LED Remplacement de menuiseries Divers travaux de MS	23 437 €
	Collège du Fiumorbu, I Prunelli di Fiumorbu	Remplacement luminaires par du LED Remplacement de menuiseries Travaux de maintenance chaudière bois	18 091 €
CS	Cité Scolaire Pascal Paoli, Corti	Remplacement de menuiseries, Remplacement luminaires par du LED Aménagement salle SEGPA Divers travaux de MS	109 976 €
Lycées	Lycée Giocante de Casabianca, Bastia	Remplacement de menuiseries extérieures Remplacement 200 luminaires par du LED Câblage informatique Aménagement d'une salle informatique Travaux de plomberie et remplacement d'une chaudière d'un logement	90 188 €
	Lycée Paul Vincensini, Lycée Fred Scamaroni, Bastia	Remplacement CMS Bâtiment internat Remplacement de menuiseries Travaux de peinture et réfection de sols GRETA Travaux sur réseau chauffage, plomberie, ECS Travaux COSEC Arinella – sols, miroirs d'une salle spécialisée	311 041 €
	Lycée Jean Nicoli, Bastia	Réfection des sanitaires Reprise de façades Cage d'escalier des logements de fonction Remplacement TGBT et luminaires LED	81 982 €
	Lycée de Balagne, L'Isula	Remplacement SSI Mise en conformité électrique	225 938 €

		Rénovation installation chauffage Remplacement de menuiseries Réparation des portails électriques (2)	
	Lycée de la Plaine, I Prunelli di Fiumorbu	Travaux sur la piscine Informatique (Actifs) Travaux de menuiserie Portail automatique	45 330 €
	Lycée agricole de Borgu	PPMS Réfection d'étanchéité F/P fontaine à eau	31 590 €
	Lycée Maritime et Aquacole Jacques Fagianelli, Bastia	Remplacement de menuiseries salle du personnel (voir opérations en cours)	3 365 €

Pumonte

	Établissement	Travaux réalisés	Montant TTC
Collèges	Collège Camille Borossi, Vicu	Travaux divers de MS	28 000 €
	Collège de Baleone, Sarrula è Carcupinu	Remise à niveau vestiaires EPS et plateau sportif Aménagement local des agents Installation système PPMS Travaux divers de MS	72 700 €
	Collège Arthur Giovoni, Aiacciu	Aménagement isolement parking – Coté gymnase Aménagement salle de repos agents Travaux dans logements de fonction Travaux de peinture de l'escalier de secours Travaux divers de MS	81 564 €
	Collège du Taravu, Site André Giusti, Santa Maria Sichè	Travaux divers de MS	9 300 €
	Collège du Taravu, Site Paul Bungelmi, Pitretu è Bicchisgià	Remplacement luminaires par du LED Travaux divers de MS	17 000 €
	Collège de Purtichju	Remplacement luminaires par du LED Travaux d'aménagement de cuisine	45 922 €

		Travaux divers de MS	
	Collège de Prupia	Rénovation appartements de fonction Remplacement luminaires par du LED Travaux divers de MS	34 192 €
	Collège Léon Boujot, Purtivechju	Remplacement luminaires par du LED Travaux divers de MS	16 800 €
	Collège Maria de Peretti Purtivechju	Remplacement du lave-vaisselle Remplacement de menuiseries extérieures Mise en place d'une vidéo surveillance Fourniture de rideaux Travaux divers de MS	57 600 €
	Collège de Bunifaziu	Remplacement luminaires par du LED Intervention sur chaufferie biomasse Divers MS	57 525 €
	Collège Jacques de Rocca-Serra, Livia	Remplacement luminaires par du LED Divers travaux de MS	13 563 €
CS	Cité scolaire Georges Clémenceau, Sartè	Remplacement luminaires par LED Travaux d'étanchéité Travaux de mise en sécurité Travaux sur chaufferie Remise en état du SSI Aménagement salles préparation arts	121 313 €
	Cité Scolaire Laetitia Bonaparte, Aiacciu	Travaux de mise en sécurité incendie Divers travaux de maintenance et de sécurité Réfection peinture villa de fonction	108 952 €
	Cité scolaire Fesch, Aiacciu	Mise en place de contrôle d'accès (vidéo) Travaux de peinture – salle 200 Travaux divers de MS	100 949 €
Lycées	Lycée du Finusellu, Aiacciu	Travaux de mise en sécurité incendie (avis favorable de la CS) Travaux d'élagage Aménagements pédagogiques Travaux divers de MS Installation PPMS	154 900 €
	Lycée Jules Antonini, Aiacciu	Travaux divers de MS	23 849 €
	Lycée Jean-Paul de Rocca-Serra, Purtivechju	Remplacement de portes extérieures Démolition du passage couvert en béton Remplacement luminaires par du LED Réalisation d'une rampe handicapée Remplacement du lave-vaisselle Remplacement du TGBT (conformité	183 200 €

		électrique) Travaux divers de MS	
	Lycée agricole U Rizzanese Sartè	Mise en place d'un éclairage extérieur Aménagement espace EPS Travaux de mise en sécurité Aménagement espace agroéquipement Divers travaux de MS	135 717 €
	EREA Aiacciu	Remplacement luminaires par du LED Travaux d'aménagements dans cuisine et salle sciences Remplacement machine à laver Travaux divers de MS (Menuiseries, étanchéité, chauffage, électricité)	159 440 €

B. Les opérations en cours

1) L'extension du collège de BALEONE

L'évolution des effectifs dans ce secteur géographique et la mise aux normes de l'établissement ont conduit à lancer une opération qui vise, entre autres, à supprimer les locaux provisoires d'enseignement, installés il y a plusieurs années, au profit de nouveaux bâtiments fonctionnels et conformes aux normes actuelles en la matière.

Cette opération porte essentiellement sur :

- la création d'un pôle scientifique ;
- le remplacement des salles actuelles préfabriquées (5) ;
- l'extension du réfectoire.

Cette opération portera sur un coût total de 2.473 M€ HT.

Maitre d'œuvre : M. Campana et M. Pariente.

Planning : Études en cours ;

Consultation des entreprises prévue pour le 4^e trimestre 2019 ;

Travaux période 2020/2021 ;

Livraison prévue à la rentrée 2021.

2) L'extension du collège Jean-Félix Orabona

Le collège Jean-Félix Orabona a Calvi a été livré en 1995, depuis l'établissement a connu d'importantes variations d'effectifs.

Ce collège 400 devrait accueillir à la prochaine rentrée 470 élèves, ce qui conduit à la création d'une extension, le Pôle des sciences, qui accueillera deux salles supplémentaires adaptées aux pédagogies actuelles et l'agrandissement du préau existant.

Maitre d'œuvre : Philippe Grossi.

Planning : Études en cours ;

Consultation des entreprises prévue pour le 3^e trimestre 2019 ;

Travaux en 2020 ;

Livraison prévue à la rentrée 2020.

Coût de l'opération : 600 000 €

3) L'internat du CEA BORGU

L'établissement Public Local de Borgu-Marana est constitué d'un :

- lycée agricole ;
- centre de formation des apprentis ;
- centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole.

Accueillant 190 élèves environ. Cet effectif est en constante évolution du fait de l'engouement suscité par les formations initiales proposées. Cela induit alors un déficit (prévisionnel) de 36 places pour ce qui est de l'hébergement. La construction d'un nouvel internat est de ce fait une mesure nécessaire.

Maitre d'œuvre : M. Philippe Grossi.

Planning : Études en cours ;

Consultation des entreprises au 3^e trimestre 2019 ;

Début des travaux au 1^{er} trimestre 2020 ;

Livraison au 1^{er} trimestre 2021.

Coût de l'opération : 1 600 000 €.

4) Le Lycée Professionnel et Maritime J. Faggianelli

Cet établissement en plein développement connaît depuis de nombreuses années des difficultés de fonctionnement concernant l'accueil en internat et les capacités de l'externat. Concernant la création d'un internat de capacité suffisante, et compte tenu des difficultés rencontrées quant à la disponibilité de locaux ou d'emprises foncières à proximité immédiate du lycée, une solution consistant à réhabiliter un bâtiment situé dans la Cité Technique de Montesoru, située à moins de 3 kilomètres de l'établissement, a été validée, qui permettra d'assurer l'accueil à terme de 130 internes.

Cette opération permettra, en corollaire, de bâtir un nouveau pôle des sciences au sein de la Cité Technique de Montesoru, afin de libérer le bâtiment qui fera l'objet d'une rénovation en internat pour le LPMA.

Concernant les locaux pédagogiques, deux opérations sont menées, qui devraient permettre d'atteindre les capacités attendues sur le site même du lycée.

- **Réaménagement de l'internat en externat, création espace simulateur**

Maitre d'œuvre : M. Lucchini.

Planning : Consultation des entreprises en cours ;

Travaux prévus à partir d'octobre 2019 ;

Livraison prévue en février 2020 ;

- **Surélévation de l'actuel bâtiment atelier**

Maitre d'œuvre : M. Lucchini.

Planning : Études en cours (PC délivré en août 2018) ;

Consultations à lancer.

Cette opération portera sur un montant total de 7.4 M€.

5) La construction du bâtiment Pôle des Sciences à la Cité Technique de Montesoru

Actuellement installés dans l'ancien bâtiment d'internat de la Cité Technique, ces salles spécialisées nécessitent de profonds aménagements pour être conformes aux évolutions pédagogiques.

Cette opération portera sur un coût total de 4.712 M€ HT.

Maitre d'œuvre : M. Lucchini.

Planning : Travaux en cours ;

Livraison à la rentrée 2020.

6) Ravalement de la façade Est du collège St Joseph

Maitre d'œuvre : Mme Cau-Grimaldi.

Planning : Attribution du marché de travaux en cours ;

Début des travaux en septembre 2019 ;

Livraison fin 2019.

Coût de l'opération : 150 000 €

7) Lycée Professionnel Jules Antonini

- Désamiantage de la couverture des ateliers

Maitre d'œuvre : Patrick Morellini.

Planning : Consultation au 3e trimestre 2019 (suite à un Appel d'Offres infructueux) ;

Début des travaux : avril 2020.

Coût de l'opération : 400 000 €.

✓ Remplacement de la toiture

Maitre d'œuvre : Étienne Madotto ;

Planning : Travaux de juin à septembre.

Coût de l'opération : 500 000 €.

8) Réfection des plateaux sportifs du Lycée Jean-Paul de Rocca Serra

Maitre d'œuvre : BET PIC.

Planning : Études en cours ;

Consultation en septembre 2019 ;

Passation marché en janvier 2020 ;

Livraison prévue à la rentrée 2020.

Coût de l'opération : 300 000 €.

C. La mise en accessibilité des EPLE

Dans le cadre de la mise en œuvre des Agendas d'Accessibilité Programmée, la Collectivité a approuvé un plan de mise en œuvre sur 9 ans, basé sur des hypothèses réalistes en matière d'investissement.

Ce plan, d'un montant global de 8.5 M€, sera décliné successivement dans les plus grands établissements scolaires, puis de manière équilibrée dans les différentes régions de Corse de manière à couvrir rapidement les besoins en matière d'accueil des personnes à mobilité réduite.

- Les études sont en cours à la Cité Technique de Montesoru, à la Cité Scolaire Laetitia Bonaparte, à la Cité Scolaire Pascal Paoli. Les travaux sont prévus pour 2020.
- Les consultations sont en cours pour le lycée Jean-Paul de Rocca-Serra et pour le lycée Fesch. Les travaux sont prévus pour 2021.

Afin d'accélérer les études, un accord-cadre spécifique de maîtrise d'œuvre va être lancée, plus adapté à ce type de prestation que l'accord-cadre existant.

D. Le Plan d'Amélioration des Performances Énergétiques des Bâtiments

Le Conseil Exécutif de Corse a souhaité lancer rapidement un plan ambitieux d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments dont la Collectivité est propriétaire.

À ce titre, les établissements scolaires du second degré constituent, par leur superficie globale, un enjeu fondamental de la réussite de ce plan. Les coûts énergétiques représentent par ailleurs un poste de dépense très conséquent au sein du budget des établissements qu'il

L'amélioration des performances énergétiques des bâtiments

Les responsables des établissements seront associés à la mise en place des diverses mesures adoptées par l'Assemblée de Corse en juin 2016.

Des actions immédiates sont possibles, ne nécessitant que peu d'investissements et apportant une amélioration visible en matière de consommation énergétique.

Ces actions sont décrites dans un écoréférentiel, guide de « bonnes actions » pour agir sur le comportement des utilisateurs, articulé autour des thèmes suivants :

- le chauffage
- l'eau chaude sanitaire
- la climatisation
- l'électricité
- l'informatique.

1) Collège du Fiumorbu/Lycée de la Plaine

Remplacement de la chaudière biomasse et adaptation aux puissances.

Planning : Consultation en septembre 2019 ;
Travaux au 1^{er} trimestre 2020 ;
Livraison à la rentrée 2020.

2) LP Antonini

Remplacement de la chaudière bois.

3) CEA Borgo-Marana

Mise en place d'une chaudière bois.

4) Les études de faisabilité

Elles vont être lancées dans les établissements suivants : collège de Moltifau, lycée Giocante de Casabianca, collège Pescetti – Cervioni.

E. Les opérations à venir

1) Cité scientifique technique et professionnelle Montesoru

Le projet d'établissement est en cours avec une évolution vers un campus des métiers et devra être transmis à la Collectivité avant fin 2020.

Le programme de construction devra prendre en compte ces évolutions pédagogiques en tenant compte de la réforme du lycée.

2) Cité Scolaire Pascal Paoli

Suppression des bâtiments modulaires et extension.

Coût de l'opération : 1 M€.

3) Cité Scolaire Fesch

Travaux de ravalement des façades : travaux menés concomitamment à la mise en accessibilité et au remplacement des chaudières.

4) Cité Scolaire Laetitia Bonaparte

Réaménagement de l'espace plonge et extension du réfectoire et de salles de classe.

Planning : Désignation MOE en septembre 2019 ;

Études + consultation + passation des marchés travaux, 9 mois environ ;

Début des travaux en juin 2020 ;

Livraison à la rentrée 2020.

Coût de l'opération : 400.000 €

5) Collège de Campu Vallone

Dans le cadre de la sectorisation du grand Bastia, la capacité d'accueil de cet établissement sera portée à 700 élèves.

Ces aménagements seront réalisés par restructuration dans l'existant, achèvement prévu pour la rentrée 2021.

Coût de l'opération : 300 000 €

6) Collège de Montesoru

Restructuration d'un atelier SEGPA en espace EPS (environ 200 m²) et aménagement dans le hall actuel du bâtiment principal d'un espace d'accueil pour les parents d'élèves.

Coût de l'opération : 200 000 €

7) Collège Giraud

Réfection de la toiture du bâtiment B (plaques d'amiante) aile ouest et sud.

Coût de l'opération : 300 000 €

8) Collège Simon Vinciguerra

Aménagement d'espaces pédagogiques suite aux travaux du parking Gaudin et 1^{ère} phase de ravalement de façades :

Coût de l'opération : 500 000 €

9) Lycée agricole U Rizzanese

Travaux d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments externat

Le coût de l'opération reste à déterminer suite à l'étude AMO en cours.

Rénovation et extension de l'exploitation agricole

Coût de l'opération : 2,5 M€

9) Cité Scolaire Clémenceau

Rénovation globale de l'établissement suite à l'adoption du projet établi par l'EPL

2- L'enseignement secondaire

Les principales mesures de la rentrée sont les suivantes

A. Le fonctionnement des collèges et des lycées

Le budget primitif 2019 consacré au fonctionnement des EPLE (subventions de fonctionnement, subventions complémentaires, forfaits d'externat des établissements privés) s'élève à **7 400 000 € en AE et 7 000 000 € en CP. Il est en augmentation de 9 % par rapport à 2018.**

Les dotations globales de fonctionnement (DGF)

La Collectivité de Corse contribue au fonctionnement matériel et pédagogique des EPLE et alloue les crédits nécessaires à la viabilisation, l'entretien, la maintenance et la sécurité par le biais d'une dotation globale de fonctionnement.

Le montant prévisionnel des DGF calculé sur la base d'un barème voté en Assemblée de Corse en 2004 s'élève pour cette année à 5 944 396 €.

Un fonds de solidarité de 300 000 € est constitué à destination des établissements en difficultés financières ponctuelles et imprévisibles. Sur sollicitation des EPLE concernés, des dotations complémentaires sont donc attribuées après analyse financière des dossiers.

D'autre part, en raison de travaux impliquant la fermeture de l'internat du LPMA, une subvention d'un montant de 300 000 € lui sera allouée afin de participer au relogement et au transport des internes.

Les perspectives

La refonte du barème de calcul des DGF obsolète (délibération de l'Assemblée de Corse 04/207AC du 23 septembre 2004) afin de le mettre en conformité avec les nouvelles modalités budgétaires et comptables et de parvenir à un mode de calcul individualisé par EPLE pour une meilleure prise en compte de leurs besoins.

Les ressources humaines

État des lieux : 499 agents de la CdC exercent actuellement, des missions d'accueil, de restauration, de nettoyage et d'entretien général et technique dans les EPLE. Afin de consolider l'ouverture du nouveau collège du Stiletto, 9 postes ont été créés pour la rentrée 2019.

Les perspectives : en terme d'implantation de postes d'ATTE, il s'agira de redimensionner le mode de calcul en vigueur qui, actuellement est, à l'identique de celui appliqué par l'état lors du transfert des personnels TOS.

La restauration et l'hébergement

En application de l'article R531- 52 du code de l'éducation, les tarifs de la restauration et de l'hébergement des EPLE sont fixés par la CdC.

Afin de garantir la réduction des inégalités de tarifs constatés sur le territoire, la CdC s'est engagée dans une logique d'harmonisation progressive des tarifs pratiqués pour les élèves. Ce processus d'harmonisation a pour but de parvenir à établir une tarification unique fixée par la Collectivité en 2021.

B. L'équipement des établissements

Trois objectifs sont poursuivis :

- maintenir un bon niveau d'usage des technologies de l'information et de la communication au service de l'enseignement ;
- prendre en compte la spécificité des établissements tout en assurant l'égalité de traitement des élèves sur le territoire ;
- assurer les conditions de travail de la communauté éducative et des élèves grâce à la qualité de l'accueil et au respect des règles d'hygiène et de sécurité.

3 000 000 € sont consacrés à cette mesure en 2019.

Le numérique

Les interventions les plus significatives se matérialisent par la livraison de 622 ordinateurs et 105 vidéoprojecteurs en collège et de 632 ordinateurs et 97 vidéoprojecteurs en lycée. Cet équipement permet de répondre aux demandes prioritaires, mais devrait encore monter en puissance pour répondre aux besoins croissants en nouvelles technologies de l'information et de la communication et la volonté de la Collectivité de Corse d'inscrire tous les EPLE du territoire dans l'école du 21^e siècle.

Une convention avec l'État, en cours de finalisation, permettra d'une part de doter les collèges concernés par le plan « tablettes numériques » de compléter les besoins en

équipements numériques en adéquation avec les projets d'établissements (tablettes individuelles, classes nomades) et, d'autre part d'élargir la dotation à l'ensemble des collèges du territoire par le biais d'appels à projets numériques en développant l'usage des classes mobiles.

Le Lycée professionnel maritime et Aquacole de Bastia

La rénovation du bâtiment du lycée maritime et aquacole de Bastia permettra l'acquisition, pour l'année scolaire 2019-2020, d'un simulateur navigation et manœuvre répondant aux référentiels. Le coût de ce projet de plus de 320 000 € (simulateur et mobilier), offrira aux élèves la meilleure formation maritime en adéquation avec les attentes des professionnels, au plan local et national, voire international ;

Le simulateur permet de répondre à toutes les exigences des référentiels de cours des formations dispensées dans le LPMA en CAP, BEP, BAC PRO et formation continue mais aussi dans la perspective des cursus supérieurs comme les BTS et diplômes supérieurs.

C. L'adaptation de la carte des formations

L'effort de modernisation et d'adaptation de l'offre de formation initiale sous statut scolaire se traduit par les mesures suivantes arrêtées par une délibération de l'AC du 29 novembre 2018 sur proposition du Conseil exécutif de Corse.

En collèges

Collège Pascal Paoli-Corti, ouverture de deux nouveaux champs professionnels à la SEGPA :

- logistique
- cuisine.

En lycées

Lycée Technique- Paul Vincensini – Bastia : création d'une seconde bilingue langue Corse.

En lycées professionnels

Lycée agricole de Borgo-Marana : création d'une classe de seconde générale et technologique EATDD (écologie, agronomie, territoire et développement durable).

D. L'accompagnement scolaire et l'action éducative et culturelle

L'action éducative et culturelle

La Collectivité de Corse soutient financièrement chaque année plusieurs types de dispositifs en faveur des élèves des établissements d'enseignement du second degré.

D'une part, au titre de ses compétences en matière de sensibilisation artistique des jeunes :

- le fonctionnement des ateliers artistiques créés dans les divers champs culturels ;
- les programmes d'activités des options théâtre et expression dramatique des lycées Giocante de Casabianca et Laetitia Bonaparte.

D'autre part, au titre des politiques volontaristes, elle attribue à tous les EPLE des dotations forfaitaires.

● Dotations PAESE, celles-ci favorisent :

- le développement des séjours éducatifs dans l'Union européenne et notamment avec l'Italie et la Sardaigne ;
- la réalisation de sorties sportives en Corse ;

- la mise en place de projets interdisciplinaires.
 - Dotations spécifiques favorisant les déplacements vers les institutions et les ressources culturelles de l'île ainsi que la connaissance du milieu montagnard (classes transplantées en liaison avec les centres d'immersion linguistiques),
- Enfin, elle soutient :
- le programme d'activités de la section sportive scolaire montagne du lycée Pascal Paoli de Corti ;
 - la mise en œuvre de projets innovants (éducation à l'alimentation...) et d'expérimentations diverses ;
 - le fonctionnement d'ateliers d'éducation aux médias.

L'accompagnement scolaire

La Collectivité de Corse participe à l'acquisition des manuels scolaires dans les lycées, les lycées professionnels et l'EREA et prend également en charge le coût des premiers équipements et des panoplies nécessaires aux élèves inscrits dans certaines spécialités professionnelles dès leur entrée dans leur cursus de formation.

Une enveloppe budgétaire de 703 000 € a été affectée à ces dépenses à la rentrée 2019-2020. L'effort consenti a doublé par rapport aux exercices précédents, car les élèves de deux niveaux de classes (seconde et terminale) en lycée ont été dotés du fait de la refonte générale des programmes au titre de la réforme du lycée.

Au total la Collectivité de Corse a consacré à l'ensemble des dispositifs précités près de 1,1 million d'euros.

E. La Fête de la Science 2019, ateliers scientifiques et trophées scientifiques

Dans le cadre de la convention cadre CST2I, la Collectivité de Corse coordonnera cette année la Fête de la Science 2019 du 9 au 17 novembre 2019.

Des ateliers scientifiques de différentes natures ont été soutenus durant ces dernières années au sein des collèges et lycées par la Collectivité de Corse, mais également cette année, car il apparaît plus que jamais important de continuer à promouvoir ces dynamiques innovantes et ambitieuses facilitant l'accès aux savoirs au sein même des EPLE. Elles permettent à chaque élève de développer sa curiosité, sa sensibilité à la recherche, aux sciences à l'innovation et à la culture d'entreprise et son sens critique.

Cette année ce seront près de 21 050 € qui seront consacrés à des ateliers scientifiques en Corse.

Enfin, courant 2020, les trophées scientifiques se dérouleront à priori le vendredi 3 avril 2020 à Corti. 6 concours seront présentés durant cet événement :

- Faites de la science (UCCP) ;
- Scientifiques en herbe (A Rinascita) ;
- Euro-med (A Rinascita) ;
- C-Génial collège (Académie de Corse) ;
- Olympiade de la chimie (Académie de Corse) ;
- Concours spécifique lié à l'année des mathématiques (Académie de Corse).

Ainsi 26 groupes seront présents soit quelque 300 exposants et 150 visiteurs.